

JOHANN CHRISTOPHER SCHMID

**CONTES ET  
HISTORIETTES**

BIBEBOOK

JOHANN CHRISTOPHER SCHMID

# CONTES ET HISTORIETTES

1885

**Un texte du domaine public.  
Une édition libre.**

ISBN—978-2-8247-1842-2

**BIBEBOOK**  
[www.bibebook.com](http://www.bibebook.com)

## **À propos de Bibebook :**

Vous avez la certitude, en téléchargeant un livre sur [Bibebook.com](http://www.bibebook.com) de lire un livre de qualité :

Nous apportons un soin particulier à la qualité des textes, à la mise en page, à la typographie, à la navigation à l'intérieur du livre, et à la cohérence à travers toute la collection.

Les ebooks distribués par Bibebook sont réalisés par des bénévoles de l'Association de Promotion de l'Écriture et de la Lecture, qui a comme objectif : *la promotion de l'écriture et de la lecture, la diffusion, la protection, la conservation et la restauration de l'écrit.*

## **Aidez nous :**

Vous pouvez nous rejoindre et nous aider, sur le site de Bibebook.

<http://www.bibebook.com/joinus>

Votre aide est la bienvenue.

## **Erreurs :**

Si vous trouvez des erreurs dans cette édition, merci de les signaler à :

[error@bibebook.com](mailto:error@bibebook.com)

## **Télécharger cet ebook :**

<http://www.bibebook.com/search/978-2-8247-1842-2>

## **Credits**

Sources :

- Bibliothèque Électronique du Québec

Ont contribué à cette édition :

- Association de Promotion de l'Écriture et de la Lecture

Fontes :

- Philipp H. Poll
- Christian Spremberg
- Manfred Klein

## Licence

Le texte suivant est une œuvre du domaine public édité sous la licence Creatives Commons BY-SA

 Except where otherwise noted, this work is licensed under <http://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/>

[Lire la licence](#)

Cette œuvre est publiée sous la licence CC-BY-SA, ce qui signifie que vous pouvez légalement la copier, la redistribuer, l'envoyer à vos amis. Vous êtes d'ailleurs encouragé à le faire.

Vous devez attribuer l'œuvre aux différents auteurs, y compris à Bibebook.

# **Contes pour les petits garçons**

# **Première partie**

## **Dieu**

**M**. LEBLOND ÉTAIT un négociant que son commerce avait obligé à faire un long voyage en Amérique. Sa femme était restée en France avec deux petits garçons, l'un qui n'avait que quelques mois, et l'autre âgé d'un an de plus. L'absence du père dura plus de cinq ans.

Un matin que madame Leblond venait de faire faire à ses enfants leurs prières, elle entendit l'aîné qui disait au plus jeune :

— Ça m'ennuie de prier le bon Dieu et de le remercier ; le vois-je ? me donne-t-il quelque chose ?

La mère fut profondément affligée de ce propos impie ; elle allait appeler l'enfant pour le réprimander et lui faire une instruction, lorsqu'on apporta une caisse que son mari lui envoyait. Les enfants accoururent et ils virent qu'il y avait dans la caisse de belles étoffes pour leur faire des habits ainsi qu'à leur mère, des confitures d'ananas, d'autres sucreries d'Amérique, enfin de l'argent pour acheter tout ce qui était nécessaire aux besoins de la famille. Il y avait aussi une lettre dont la mère lut à ces fils ce passage :

« Dis à mes chers enfants qu'ils soient toujours bons et sages, nous serons bientôt réunis. Quand ils pourront être auprès de moi, je leur ferai



des présents bien plus beaux que ceux contenus dans la caisse. »

— Adolphe, dit la mère à son fils aîné, crois-tu que ton père existe ? tu ne l'as jamais vu.

— Oh ! maman, j'en suis bien sûr : d'abord vous m'en parlez toujours, et puis voilà des cadeaux qu'il nous envoie, sans compter les belles promesses qu'il nous fait dans sa lettre.

— Bien, mon fils ; mais comment doutes-tu de l'existence de Dieu ? je t'en parle tous les jours, la lumière du soleil, les fruits, les fleurs, tout ce qu'il y a de bon et de beau sur la terre, sont des présents qu'il fait à chaque instant à toi et à tous les hommes. Le saint Évangile est un écrit qu'il a dicté lui-même, et par lequel il nous promet à tous un bonheur éternel si nous lui témoignons notre reconnaissance par une bonne conduite : tu vois bien que tu as les mêmes motifs de croire à l'existence du bon Dieu que de croire à l'existence de ton père.



## **Deuxième partie**

# **La pluie**

**U**N MARCHAND, PARTI de bon matin, se rendait à la ville voisine. Il était à cheval et avait une valise remplie d'or et d'argent, car il voulait faire de grands achats. Il tombait une pluie violente et l'eau ruisselait sur les vêtements du pauvre homme.

— En vérité, disait-il, Dieu, qui fait tomber la pluie quand il veut, aurait bien pu attendre jusqu'à ce soir !

La pluie cessa et le marchand arriva sur le bord d'un grand bois qu'il lui fallut traverser. Quand il fut au milieu, il vit paraître deux voleurs qui lui crièrent d'arrêter, et comme le marchand se sauvait de toute la vitesse de son cheval, chacun d'eux voulut lui tirer un coup de fusil, mais la longue pluie avait mouillé la poudre des voleurs, et leurs fusils ne partirent pas.


Quand le marchand fut sorti du bois, il éleva les mains au ciel et dit :

— Ô Jésus, mon Dieu, j'ai murmuré contre vous et contre la pluie qu'il vous plaisait d'envoyer, parce qu'elle m'incommodait dans mon voyage. Cependant, cette pluie était un bienfait. Si le temps eût été sec et beau, la poudre des voleurs se fût enflammée, ils m'eussent tué et volé. Pardonnez-moi mon offense, ô mon Dieu ! à l'avenir je me soumettrai respectueusement à votre sage volonté.



## **Troisième partie**

### **La source**

 E PETIT GUILLAUME était plein de fougue et d'impétuosité ; quelque chose qu'il fit, il s'y livrait avec trop d'ardeur. Parfois, il travaillait avec tant d'acharnement qu'il se rendait malade. Dans ses jeux il mettait tant de vivacité et d'abandon que souvent il se faisait des blessures dangereuses. Un jour que, dans l'été, il courait après des papillons, il se livra avec emportement à ce plaisir, et se mit tout en nage et hors d'haleine. Mourant de soif, il rencontra une belle source dont l'eau claire comme le cristal, et froide comme la glace, coulait à l'ombre d'un bocage. Guillaume se précipita vers cette eau et en but à longs traits : à peine eut-il commis cette imprudence qu'il se sentit malade et ne put qu'à grand-peine retourner chez son père ; on le mit au lit, il fut pris d'une fièvre dangereuse, et sa vie fut en danger.

— Ah ! mon père, disait-il un jour, qui eût pensé que cette belle source contint un poison si dangereux ? que les apparences sont trompeuses.

— Tu accuses à tort la source, répondit le père ; c'est elle qui fournit le ruisseau dont nous buvons l'eau chaque jour, jamais elle ne nous a nui ; mais toi, tu l'as rendue malfaisante en la prenant la plus fraîche possible, au moment où ton corps était tout bouillant de chaleur ; c'est ton imprudence qui a fait un poison de cette eau salubre : n'oublie pas que l'excès

corrompt les meilleures choses.



## **Quatrième partie**

# **Les pommes**



**S**OUS LES VICES se tiennent par la main, la gourmandise mène le vol. Philibert était un petit gourmand : de la fenêtre de sa chambre, il voyait de belles pommes dans un jardin près de là. Il succomba à la tentation que l'aspect de ce fruit lui faisait éprouver, et de grand matin il chercha à pénétrer dans le jardin où se trouvait l'objet de sa convoitise. Il découvrit à la haie qui en formait la clôture un petit trou qu'il parvint à agrandir, et y passa avec grande peine en s'égratignant les mains et en salissant ses vêtements. Il arriva enfin auprès du pommier et se hâta de remplir de plus beaux fruits les poches de son habit. Au moment où il allait partir, il vit arriver le maître du jardin, qui se mit à sa poursuite. Comme Philibert courait bien, il parvint à temps au trou de la haie, engagea promptement sa tête et ses épaules ; mais, comme l'espace était juste, les poches gonflées de pommes ne purent passer, et le retinrent comme dans un piège.

Le maître du jardin arriva, et après avoir ri de grand cœur de l'aventure singulière, il reprit ses pommes, fustigea le voleur et lui dit :

— C'est la chose même que tu as volée qui est cause que tu es puni pour ton vol.



## **Cinquième partie**

### **L'envieux**

**A**N JARDINIER, QUI était fort habile cultivateur, cultivait dans son terrain les plus beaux légumes et les plus beaux fruits. Il se levait de grand matin, se couchait tard, et travaillait tout le jour.

Il y avait dans le voisinage un autre jardinier, qui n'était pas moins habile, mais qui était envieux de tout ce qui arrivait d'heureux à son prochain. Chaque fois qu'il voyait que les arbres ou les autres plantes du premier donnaient de belles espérances, il en était tout soucieux : c'était bien pire quand ces espérances se réalisaient : il était désolé. Une année il avait remarqué que la treille de son voisin annonçait une superbe récolte, tandis que la sienne ne promettait rien de bon, sans doute parce qu'elle était moins bien exposée. Ne pouvant résister au désir de satisfaire son envie, il se leva la nuit et coupa toutes les plus belles branches des ceps de vigne de son confrère ; il s'en alla sans qu'on l'eût vu, et le lendemain il apprit avec joie que celui-ci était plongé dans la douleur.

Or, dans ce temps-là on ne connaissait pas l'art de tailler la vigne ; l'on ne savait pas que pour obtenir des raisins beaux et bons il faut retrancher à chaque pied la plus grande partie des branches nouvelles. L'on fut donc bien étonné de voir que la treille, loin de souffrir, produisit des raisins en très grande abondance et délicieux.


L'envieux éprouva une telle douleur qu'il en tomba malade. Mais son voisin, qui réfléchit sur cet événement, comprit qu'il avait eu lieu parce qu'en retranchant une partie des branches, toute la sève de chaque pied de vigne avait profité au fruit.

De cette observation, il déduisit l'art de tailler la vigne, qui devint pour lui une source de fortune. L'envieux en mourut de dépit.



**Sixième partie**

**Les cailloux**

LORET SERVAIT COMME garçon chez un marchand d'eau-de-vie ; il s'était habitué à en boire de plus en plus, si bien qu'à la fin il en consommait chaque jour une demi-bouteille, que son maître lui donnait comme gages. Cette boisson funeste détruisait sa santé ; il fut obligé d'appeler le médecin, qui lui dit qu'il périrait bientôt s'il ne cessait de boire de l'eau-de-vie.

— L'habitude est trop bien prise, répondit Floret, il faut chaque jour que je vide cette bouteille, je ne puis m'en empêcher.

Le lendemain, le médecin vint et lui dit :

— J'ai songé à un autre moyen ; prenez cette boîte de cailloux, et tous les matins vous en jetterez trois dans votre bouteille. Si vous avez soin d'y laisser et les nouveaux et les anciens, la liqueur cessera de vous être nuisible ; mais surtout ne changez pas de bouteille !

Le malade exécuta l'ordonnance, et comme chaque jour sa bouteille contenait moins d'eau-de-vie, il se déshabituait peu à peu de cette funeste boisson, et ne s'aperçut de la ruse du médecin que lorsque la bouteille fut toute pleine de cailloux.





## **Septième partie**

### **La pierre**

**P**HILIPPE ÉTAIT UN homme riche, dur et grossier ; il maltraitait tous ceux qu'il employait à son service. Il se prit de querelle avec un pauvre journalier auquel il demandait une chose impossible. Celui-ci fut obligé d'abandonner le travail qu'il avait commencé. Philippe, furieux, prit une pierre et la jeta à ce malheureux, qu'il atteignit. Le journalier alla ramasser la pierre et la mit dans sa poche, pensant qu'un jour ou l'autre il trouverait l'occasion de rendre à Philippe coup pour coup.


En effet, ce mauvais riche fut, dans sa vieillesse, réduit à la mendicité, et il vint demander l'aumône à la porte de la cabane du journalier. Celui-ci accourut avec sa pierre, en se disant que le moment de la vengeance était arrivé. Mais à la vue des haillons du ci-devant riche et de son air misérable, il s'arrêta et dit :

— Je vois bien que l'homme ne doit jamais se venger, car si notre ennemi est fort et puissant, l'on court du danger en le faisant ; la vengeance ne sera donc l'œuvre que d'un fou. Si au contraire notre ennemi est faible et dangereux, il serait infâme d'en abuser pour le maltraiter sans crainte ; la vengeance alors serait l'acte d'un lâche.



## **Huitième partie**

### **Le pain**

A VILLE DE Blois était désolée par une grande disette. Un homme riche, voulant soulager ceux qui avaient le plus besoin de secours, réunit chez lui vingt enfants des plus pauvres familles. Il fit apporter une grande corbeille et leur dit :

— Il y a là-dedans vingt pains, vous en aurez chacun un, partagez-vous-les dès à présent. Chaque jour vous en trouverez autant ici à la même heure.

À ces mots, les enfants se précipitèrent vers la corbeille et se disputèrent à qui aurait le pain le plus gros et le mieux cuit. Quand chacun eut le sien, ils se retirèrent sans remercier leur bienfaiteur ; il ne resta dans la salle que la petite Fanny, qui s'était tenue à l'écart ; elle s'approcha alors de la corbeille, prit le pain qui avait été dédaigné par tous les autres, puis elle alla baiser la main de l'homme généreux qui le lui donnait, se retira tranquillement, et porta ce pain à sa mère qui était malade, pour le partager avec elle.

Le lendemain, les choses se passèrent de même, mais le pain qui resta à Fanny était de moitié plus petit que les autres. Elle le prit sans murmurer, remercia le bienfaiteur comme la veille, et remit le pain à sa mère. Lorsque celle-ci l'entama, elle en vit sortir une grande quantité de pièces d'argent.

— Va les rapporter, dit-elle à Fanny, c'est sans doute par accident que cet argent se trouve dans le pain.

Fanny s'empressa d'obéir à sa mère, mais le bienfaiteur refusa de reprendre la somme.

— Gardez-la, mon enfant, lui dit-il, c'est exprès que je l'ai fait mettre dans le plus petit pain, afin que votre modération et votre gratitude eussent leur récompense.



## **Neuvième partie**

### **Le clou**

**P**AUL SELLA SON cheval pour aller porter au propriétaire de la ferme qu'il occupait le prix de son loyer. Au moment de monter à cheval, il vit qu'il manquait un clou à l'un des fers.

— Ce n'est pas la peine de le remettre, se dit-il, faute d'un clou mon cheval ne restera pas en route.

À une lieue de chez lui, Paul vit que le cheval avait perdu le fer où il manquait un clou :

— Je pourrais bien, dit-il, faire remettre un fer à la forge voisine, mais je perdrais trop de temps ; mon cheval arrivera bien à la ville avec trois fers.

Plus tard, le cheval prit une épine et se blessa :

— Je pourrais, se dit-il encore, faire soigner ma monture ; mais il n'y a plus qu'un quart de lieue d'ici à la ville ; — elle terminera bien la route comme ça.

Quelques minutes après, le cheval en boitant fit un faux pas, tomba, et Paul se démit l'épaule ; on le transporta dans un village près de là, où pendant dix jours il fallut soigner l'homme et le cheval. Il était bien désolé de perdre ainsi son temps et son argent. Il se disait à part lui :

— Il n'y a pas de petites négligences ; si j'avais mis un clou, mon cheval



n'aurait pas perdu son fer ; il ne serait pas blessé ; si je l'eusse fait panser à temps, je ne me serais pas démis l'épaule. Cette leçon me profitera pour l'avenir.



## **Dixième partie**

### **L'écu**

**T**HOMAS ÉTAIT UN villageois plein de pitié ; il avait à son service un charretier qui avait la coupable habitude de jurer, de s'emporter et de dire les plus grossières injures aux hommes et aux animaux ; son maître lui faisait de fréquentes réprimandes et lui représentait que c'était offenser Dieu que d'agir ainsi.

— Vraiment, répondit-il, je voudrais bien me corriger ; mais l'habitude est plus forte que moi, il m'est impossible de la vaincre.

Un matin, Thomas dit à son charretier :

— Tiens, voilà un écu tout neuf ; je te le donnerai ce soir, si d'ici là tu ne prononces pas un jurement et si tu ne te livres à aucun emportement.

Le charretier accepta le marché avec grand plaisir.

En vain les autres domestiques s'efforcèrent de lui faire perdre l'écu, et s'entendirent entre eux pour le mettre hors de lui ; le charretier sut se défendre de leurs attaques sans colère, sans injures et sans jurements.

Quand le soir fut venu, Thomas lui donna l'écu en disant :

— Rougis d'avoir pu faire pour une misérable pièce d'argent ce que ni ton affection pour ton maître ni la crainte de Dieu n'avaient pu obtenir de toi.

Le charretier sentit que le reproche était juste ; il fit de véritables ef-

forts pour se corriger, et y parvint.



**Onzième partie**

**L'aveugle**

**A**NDRÉ ÉTAIT AVEUGLE de naissance ; un jour qu'il revenait de l'église, il marchait fort lentement et se guidait à l'aide du bâton qu'il tenait à la main. Lucas, son cousin, lui dit :

— Je parie dix écus que je courrai plus vite que toi.

Les personnes qui se trouvaient là s'indignèrent de cette mauvaise plaisanterie, elles furent fort étonnées d'entendre l'aveugle répondre :

— J'accepte le pari, mais à condition que tu me laisseras choisir le moment de la course.

Lucas fut enchanté, et il voulait qu'on déposât l'argent dans les mains d'un des assistants. Sa joie fut moins vive quand André lui dit :

— Nous partirons ce soir au coup de minuit et nous verrons qui arrivera le premier à la ville voisine.

Les deux concurrents se mirent en route à l'heure dite ; la nuit était très obscure et le chemin traversait un bois épais. André, pour lequel la clarté du jour et l'obscurité étaient la même chose, arriva deux heures après à la ville, car il était habitué à parcourir ce chemin sans le secours de ses yeux ; quant à Lucas, il s'égara dans la forêt ; après être tombé vingt fois, il retourna sans s'en apercevoir sur ses pas, de sorte que l'aveugle à son retour le rencontra tout près du village.

Tout le monde rit aux dépens de Lucas, qui perdit ses dix écus. André refusa de profiter de l'argent d'un pari et le distribua aux pauvres.



**Douzième partie**

**Les trois brigands**



**D**ANS UN BOIS, trois brigands se tenaient en embuscade. Il vint à passer un marchand, qui portait avec lui des sommes considérables et des objets de grands prix ; les brigands le tuèrent et s'emparèrent de tout ce qu'il possédait. Ils résolurent de faire bonne chère. Le plus jeune se chargea d'aller à la ville voisine pour acheter du vin, des viandes cuites, enfin tout ce qui était nécessaire pour bien se régaler.

À peine fut-il parti que les deux autres se dirent :

— Si nous étions seuls à partager ces trésors, ils nous suffiraient pour vivre. Débarrassons-nous de cet autre quand il reviendra avec ses provisions. Dès que nous l'aurons tué, nous partagerons en frères, et nous irons vivre loin de ce pays.

Le troisième brigand se disait de son côté :

— Si je pouvais me défaire de mes deux compagnons, tout l'argent serait pour moi ! Je vais empoisonner leur vin, ils en boiront, ils périront tous deux, et je posséderai seul les trésors du marchand.

En effet, il acheta des vivres, mêla dans le vin un poison violent et retourna dans le bois.

À peine fut-il arrivé près de ses compagnons, que ceux-ci se jetèrent sur lui et le tuèrent à coup de poignard. Ils se mirent ensuite à manger,

burent du vin auquel était mêlé le poison, et expirèrent dans des douleurs atroces. Juste punition de la Providence ! preuve nouvelle que les méchants ne peuvent se fier les uns aux autres.



## **Treizième partie**

### **La mésange**

— Regarde, disait Xavier à sa sœur, voici une jolie mésange qui se perche sur un arbre ; je vais y placer mon trébuchet, et je suis sûr que tout à l'heure j'aurai l'oiseau en ma possession.

Il grimpa sur l'arbre, tendit son piège et se cacha avec sa sœur dans un épais taillis. La pauvre mésange fut en effet bientôt prise. Xavier escalada l'arbre de nouveau, mais en descendant il tomba et se blessa à la main ; dans sa chute le trébuchet s'ouvrit et la mésange s'échappa.

— Bon Dieu ! Xavier, lui dit sa sœur, à quel danger tu t'exposes ; ne monte plus sur les arbres, car en montant tu pourrais te tuer.

— Oh ! ma chute est un accident, répondit-il en riant, qui ne m'empêcherait pas de recommencer tout de suite, mais ce serait peine perdue : la mésange connaît maintenant le piège ; elle n'en approchera plus.

— Si ce que tu dis est vrai, mon frère, cet animal sans raison est plus sage que toi, car il fuit le piège qui l'a pris, et toi, à peine échappé à un danger mortel, tu le braverais de nouveau pour satisfaire une fantaisie.



## **Quatorzième partie**

### **Les marrons**

**A**LFRED ÉTAIT CITÉ pour sa gourmandise ; dès qu'il avait quelque argent, il l'employait à acheter des gâteaux et des sucreries. Il aspirait tout le long du jour au moment de se mettre à table, et après avoir bien bu et bien mangé, il s'efforçait encore d'attraper quelque chose dans l'office ou dans le buffet.

Un marchand vint proposer à son père de lui vendre des marrons de Lyon ; comme on n'en cultivait pas dans le pays, Alfred ne savait ce que c'était ; il demanda au marchand si ces fruits bruns étaient bons à manger ; celui-ci répondit qu'ils étaient excellents, surtout quand on les mettait cuire sous la cendre chaude. Le père d'Alfred ne tomba pas d'accord avec le marchand et ne lui acheta pas de marrons, mais Alfred eut l'adresse de lui en dérober plusieurs poignées qu'il cacha dans ses poches.

Aussitôt il descend à la cuisine ; tandis que la cuisinière est occupée dehors, il met ses marrons sur le foyer, les couvre de cendre rouge, de charbons brûlants, et attend avec impatience le moment de goûter de ces fruits dont on lui avait vanté la saveur : il écoutait avec plaisir le bruit que les marrons commençaient à faire, lorsque tout à coup l'un d'eux fait explosion et lance au visage du petit gourmand, qui se tenait tout près, les cendres avec les charbons.

Alfred, étourdi, aveuglé, se mit à courir dans la cuisine en poussant des cris, en se cognant contre les meubles et contre les murs. Le père accourt, et quand il s'est assuré que son fils n'est pas blessé, il lui inflige la punition que méritaient et sa gourmandise et son vol.



**Quinzième partie**

**Le pain et l'eau**



**D**ÉSIRÉ, QUI AVAIT pour père un riche propriétaire, déjeunait un matin dans une chambre basse donnant sur la rue. La maison de son père ne se ressentait sans doute pas de la disette qui régnait alors et de la cherté des vivres, car la table était chargée de mets de toute espèce.

Le pauvre Guillot, gardeur de moutons dans la montagne, n'avait, lui, à manger que le quart du nécessaire ; étant venu ce jour-là à la ville, il vit Désiré à table, s'approcha de la fenêtre et lui demanda un petit morceau de pain :

— Va-t'en, répondit celui-ci, je n'ai pas de pain pour toi.

Quelques mois s'écoulèrent, et par une chaude journée d'automne, Désiré était allé à la chasse dans la montagne ; il s'égara en poursuivant une pièce de gibier et arriva, après une longue marche, dans un canton tout-à-fait inhabité, où les passages étaient d'un accès fort difficile. Il erra longtemps sous le brûlant soleil du midi, monta, descendit vingt fois, et se fatigua beaucoup ; en outre, il était affamé, mourant de soif. Il trouva bien dans sa carnassière un morceau de pain pour satisfaire son appétit ; mais quand il eut mangé, sa soif devint plus ardente encore ; il n'avait rien pour l'apaiser. Dans ce moment il aurait payé un verre d'eau au poids de l'or.

Enfin il aperçut, sur une montagne voisine de l'endroit où il était, un homme qui gardait des moutons. Il courut vers lui pour lui demander à boire. Ô bonheur ! en approchant, il vit que le berger avait une grande cruche pleine d'eau ; cette boisson lui semblait cent fois plus désirable que les meilleurs vins, et il espérait bien qu'il allait s'en régaler. Mais, hélas ! quand il fut tout près il reconnut le pauvre Guillot ; il se hasarda cependant à lui demander un verre d'eau.

— Allez-vous-en, lui répondit celui-ci, je n'ai pas d'eau pour vous.

Vraiment Désiré offrit-il de payer cette eau vingt sous le verre, puis cent sous, puis vingt francs. Guillot refusa obstinément.

Désiré eut de nouveau recours aux prières, et le berger lui répondit :

— Je n'ai l'intention ni de vous refuser mon eau, ni de vous la vendre ; mais j'ai voulu vous faire voir combien il est dur d'être repoussé quand on souffre de la faim ou de la soif. Buvez donc tant que vous voudrez, et n'oubliez plus que les besoins des pauvres sont aussi impérieux que les vôtres.

Cette leçon fit apercevoir à Désiré toute la dureté de sa conduite passé ; il récompensa magnifiquement Guillot, et depuis se montra charitable envers tous les nécessiteux.



**Seizième partie**

**L'harmonie**

**A**N JEUNE HOMME élevé dans une retraite absolue n'avait jamais entendu de musique. Une maladie dont il fut atteint le rendit complètement sourd ; on l'emmena dans une grande ville pour le soigner et faire en sorte de lui rendre l'ouïe.

Pendant qu'on le traitait, son père le mena dans une maison où il y avait un concert. Le sourd rit beaucoup de tous les mouvements, de toutes les grimaces des exécutants. Il demanda ce que faisaient ces gens-là. On lui dit que c'était de la musique ; alors il répétait à tout le monde que la musique était la chose la plus folle et la plus ridicule du monde ; qu'il ne concevait pas quel but l'on voulait atteindre en frottant l'un contre l'autre certains instruments, et en soufflant dans d'autres ; – puisque cela ne produisait rien, disait-il, très certainement tous ces musiciens sont des fous.

Le jeune homme guérit et recouvra la faculté d'entendre. On le mena de nouveau au concert. Quels furent sa surprise et ses transports ! Il comprenait alors la raison de tout ce qui lui avait semblé si absurde ; chaque mouvement des doigts, chaque souffle de la bouche, produisait son effet, et tous ces effets réunis formaient un ensemble ravissant.

– Oh ! que j'étais fou moi-même, disait-il, je voulais juger de la mu-

sique et je n'entendais pas !

Un vieillard qui se trouvait là dit à son fils :

— Mon enfant, n'oublie pas les paroles de ce jeune homme, et si jamais tu avais la tentation de juger des voies de la Providence divine ou de te plaindre de ce qui arrive, souviens-toi que nous sommes relativement à l'œuvre de Dieu dans la même situation qu'un sourd qui entend la musique. Songe que quand après notre mort, nos yeux seront ouverts, nous verrons régner dans le monde une harmonie plus parfaite que celle du meilleur concert, et que si nous ne la voyons pas ici-bas, c'est que nous sommes aveugles, de même que ce jeune homme était sourd.



**Dix-septième partie**

**La chapelle de la forêt**

Dans une petite auberge d'un village de la Bretagne, le 8 janvier 1802, se passait une scène bien triste. Sur un mauvais lit sans rideaux était couché un homme de quarante à cinquante ans ; sa figure jaune, maigrie ; ses yeux caves et ternes ; ses traits qui déjà portaient cette empreinte dont la mort marque ses victimes quelque temps avant de les saisir ; ses membres affaissés, tout son extérieur enfin, annonçaient qu'il avait à peine quelques heures à vivre. Auprès du lit, un jeune garçon de dix-sept ans environ, les paupières rouges et gonflées, était attentif aux moindres signes du mourant ; il semblait épier un geste de sa main, un mot de sa bouche ; mais la main était immobile, la bouche était muette. Sur un vieux fauteuil de bois, foncé d'une planche, un ecclésiastique d'un aspect vénérable était assis et semblait prier.

L'enfant, c'était un fils qui attendait les dernières paroles d'un père, et dont les larmes étaient taries après avoir coulé pendant cinq longs jours et cinq longues nuits. Le vieillard (c'était un ministre du Seigneur) qui assistait le mourant lui apportait les secours et les consolations de la religion.

La chambre renfermait les meubles grossiers que contient ordinairement une auberge de village ; des havresacs étaient suspendus à la fe-

nêtre ; dans la cheminée fumait un triste feu de tourbe ; une lampe, répandant une lueur douteuse, laissait deviner plutôt qu'elle n'éclairait ce spectacle de douleur.

On entendait parfois un soupir du malade ou un sanglot de l'enfant. Au-dehors, les sifflements aigus et impétueux d'un vent d'hiver, une pluie violente qui venait battre les vitres, ajoutaient encore à la tristesse de ce tableau.

Tout à coup le malade poussa un gémissement ; il fut pris de convulsions qui durèrent quelques instants, ensuite il se trouva plus tranquille, et d'une voix faible, appela son fils auprès de lui.

— Viens, Gustave, dit-il, profitons du peu d'instants qui me restent, je sens que demain je serai avec ta mère. Écoute mes derniers avis. J'ai fait tous mes efforts pour t'inspirer le goût de ce qui est bon pour faire de toi un vrai catholique. Tu ne pécheras donc pas par ignorance, mais tu peux t'égarer. Rappelle-toi chaque jour les leçons que je t'ai données, n'abandonne pas la bonne voie ; prie Dieu aussi souvent que tu le pourras : l'homme a toujours à le remercier de quelque bienfait ou à solliciter quelque grâce. Le Seigneur aime surtout qu'on le prie dans son temple. Ne passe jamais devant une église sans y entrer et sans y adorer le Père, le Fils et le Saint-Esprit, sans honorer la Sainte Vierge et ton patron. Voici plus de six années que nous sommes séparés de ta sœur. Ne cesse pas de chercher à découvrir où elle peut être ; il me semble que vous ne devez pas ainsi toujours vivre séparés, et que Dieu vous réunira tôt ou tard. Maintenant, mon fils, laisse approcher ce respectable prêtre. C'est lui qui doit me préparer à mourir.

Le jeune homme couvrit son visage de ses deux mains, et alla dire au prêtre que le malade le demandait. Après une conversation de quelques minutes, le saint viatique fut administré au mourant, et bientôt il s'endormit du sommeil du juste.

Le bon père, le bon chrétien qui venait de succomber se nommait *Félix Brichaud*. C'était un médecin habile qui habitait jadis Saint-Amand, petite ville du département du Nord. Il avait eu pour bienfaiteur, dans sa jeunesse, le comte de Saint-Paulin, aux bienfaits duquel il devait d'avoir pu étudier la médecine et acquérir une position honorable.

Lorsque la Révolution française éclata, il vivait tranquillement avec



une jeune femme qu'il avait épousée quelques années auparavant, et deux enfants, dont l'aîné était un garçon nommé Gustave, et l'autre une petite fille appelée Julie.

Le comte de Saint-Paulin se vit bientôt proscrit comme les autres membres de la noblesse française. Il demanda un refuge à Félix Brichaud et ne le trouva point ingrat. Le médecin le cacha pendant un mois et parvint à lui faire passer la frontière. Malheureusement Félix Brichaud avait du mérite, et conséquemment des ennemis. Il fut dénoncé aux autorités d'alors, et convaincu d'avoir donné asile à un proscrit ou, comme on disait, à un émigré ; jeté en prison il n'échappa à la mort que très difficilement et grâce à la protection d'un savetier qu'autrefois il avait soigné gratuitement et qui était devenu un personnage influent : on était en 1794.

Félix Brichaud fut obligé de quitter le pays, avec sa femme et ses deux enfants. Ce déplacement le ruinait, car il lui faisait perdre la clientèle de toutes les personnes qui avaient confiance en lui.

Cette famille infortunée se retira d'abord à Cambrai. Là, elle épuisa ses dernières ressources. Le père ne trouvait à soigner que des gens pauvres et qui ne le payaient pas. La mère travaillait jour et nuit, mais ne gagnait que fort peu de chose. Enfin Félix Brichaud se vit obligé d'entrer comme chirurgien dans un hôpital militaire qui était établi au-delà de la frontière. Les appointements qu'on lui allouait devaient suffire pour les besoins de sa femme et de sa fille, âgée de cinq ans. Quant à Gustave, qui atteignait dix ans, il devait suivre son père.

Madame Brichaud, désolée de quitter son mari, se soumit cependant à la nécessité. Une correspondance régulière eut lieu entre les deux époux ; mais trois mois après leur séparation, l'armée française ayant fait un mouvement en arrière, l'on fit évacuer l'hôpital, et une partie des chirurgiens ou officiers de santé qui s'y trouvaient furent, bon gré mal gré, attachés à des régiments qui s'en trouvaient privés. Félix Brichaud fut de ce nombre ; il annonça cette nouvelle à sa femme ; il lui dit en même temps qu'il ne pourrait sans doute la voir que dans plusieurs mois, car la division dont il faisait partie allait se porter vers l'Allemagne.

Effectivement, six mois se passèrent avant qu'il fût possible à Félix Brichaud de rentrer en France. Son mérite, qui avait été promptement apprécié, et les importants services qu'il avait rendus, avaient été de nou-

veaux motifs pour qu'on ne lui permit pas de quitter son emploi. Pendant trois mois il avait reçu de temps en temps des lettres de sa femme ; tout à coup la correspondance cessa. Comme les déplacements du régiment étaient très fréquents, et les moyens de communication difficiles, le premier mois il fut contrarié de ce défaut de nouvelles, mais sans qu'il s'en inquiétât ; à la fin du second mois, son inquiétude était très vive, et il écrivit lettre sur lettre ; le troisième mois s'étant écoulé sans nouvelles, il n'hésita pas à quitter le poste où on le retenait par force, et rentra furtivement en France avec son fils. Il vola vers le village où sa femme demeurait alors qu'il s'était fait attacher à l'hôpital militaire : là il apprit avec désespoir que depuis près de quatre mois madame Brichaud était morte, et que sa fille avait disparu. À force de recherches, il obtint des renseignements un peu plus exacts ; on lui dit que lorsque la mère avait été conduite à sa dernière demeure, la petite Julie avait suivi le cercueil, et après l'inhumation était restée près de la tombe ; que des enfants du village affirmaient l'avoir vue en sortir avec une dame qui la tenait par la main et qui cherchait à la consoler.

M. Brichaud supposa que quelques paysans, qui demeuraient près de la maison où était restée sa femme, auraient pu lui donner des indications plus satisfaisantes ; il les sollicita et même les menaça ; il ne put rien avoir d'eux ; ces gens sans conscience s'étaient partagé les dépouilles de leur voisine, et ils craignaient que la jeune fille ne les dénonçât à son père ; celui-ci eut l'intention de s'adresser aux autorités ; il fit même une démarche ; il n'osa pas en faire une seconde, quelqu'un l'ayant prévenu que s'il attirait l'attention on pourrait bien le mettre en prison comme suspect ; en ce temps les hommes les plus vils et les plus pervers étaient en tous lieux dépositaires du pouvoir. Brichaud pensa qu'après ce qu'il avait éprouvé à Saint-Amand, après son évasion de l'armée, il n'eût pas évité une condamnation à mort si une fois on l'eût emprisonné.

Le malheureux père quitta en gémissant ce pays, et il alla s'établir à quelques lieues de là. Bientôt l'invasion de la France par les étrangers, l'armée française qui se retirait devant eux, le contraignirent à fuir plus loin ; et six mois après, quand il revint, toutes les traces de la disparition de l'enfant étaient entièrement perdues. Vainement il osa cette fois, grâce à la tranquillité qui renaissait, s'adresser aux magistrats ; vainement il

parcourut tous les villages, les hameaux, les fermes des environs ; il ne découvrit rien. Il est vrai que bien des maisons étaient encore inoccupées.

Quand Félix Brichaud eut épuisé tous les moyens humains pour retrouver sa fille, il se dit que Dieu seul maintenant pouvait la lui rendre.

L'ordre n'était pas encore assez bien rétabli pour qu'il retournât à Saint-Amand ; mais il avait un oncle paternel qui résidait à Niort ; il se rendit dans cette ville afin de se trouver auprès de quelqu'un qui pût l'aider dans le nouvel établissement qu'il allait former. Ce parent l'accueillit de la manière la plus affectueuse, le reçut chez lui à sa table et parvint à lui procurer des moyens d'existence bien exigus, mais suffisants.

Félix Brichaud se partageait entre les travaux de sa profession et l'instruction de son fils ; il s'attachait à faire de ce fils un homme instruit et un bon chrétien. Gustave profitait de ses leçons ; son esprit s'ornait et son cœur se formait à la vertu ; il acquérait aussi des connaissances en médecine.

Plusieurs années s'écoulèrent et Gustave atteignit l'âge de dix-sept ans. Alors l'oncle de M. Brichaud mourut.

Depuis quelque temps celui-ci était tourmenté par le désir de retourner dans le Nord, où il espérait avoir plus de facilité à établir son fils. Il réalisa donc la modique succession de son oncle et partit à pied avec Gustave. Tous deux portaient sur leur dos leur petit bagage. Comme cette manière de voyager était fort économique, et que parfois M. Brichaud pouvait en séjournant dans les villages où il n'y avait pas de médecin, gagner quelque argent, son fils et lui visitèrent avec détail les pays qu'ils traversaient ; parfois même ils s'écartaient de la route directe.

C'est dans une de ces excursions en Bretagne que M. Brichaud tomba malade ; son fils le soigna avec toute l'affection que l'on porte à un père uniquement aimé ; mais son habileté, sa science précoce ne purent prolonger des jours dont le terme était fixé. Gustave rendit à son père les derniers devoirs ; il remercia le digne ecclésiastique qui seul s'était intéressé du sort des deux voyageurs, et continua sa route vers Rennes.

Dès qu'il y fut arrivé, il alla trouver le directeur de l'hospice, et parvint à s'y faire admettre comme élève. Peu de temps après, les connaissances qu'il avait déjà acquises déterminèrent les médecins en chef à l'attacher au service. Il y passa deux années et perfectionna ce qu'il avait déjà appris,

de telle sorte qu'à l'âge de dix-neuf ans il avait beaucoup lu, beaucoup vu, et que l'expérience et ses propres observations étaient les seuls guides qu'il eût maintenant besoin de suivre. Il obtint les dispenses nécessaires, et fut reçu docteur.

Quand il en fut venu à ce point, Gustave songea à obéir à la recommandation de chercher de nouveau ce que sa sœur pouvait être devenue. Il réunit le peu d'argent qui lui restait lors de son arrivée à Rennes aux petites économies qu'il était parvenu à faire sur son modique traitement, et, après avoir obtenu les certificats les plus honorables de ses supérieurs, il entreprit son voyage. Comme il lui fallait traverser la France en grande partie, il avait repris son havresac et cheminait pédestrement, tâchant, comme l'avait fait jadis son père, de tirer, en chemin, parti de ses talents. Son air de jeunesse lui nuisait quelquefois : bien des gens ne croyaient pas aux talents et à l'expérience d'un docteur qui semblait à peine sorti de l'adolescence. Mais le plus souvent cette circonstance attirait l'intérêt et secondait les bonnes recommandations dont il était porteur. Gustave parvint ainsi jusque dans le département du Nord. Il séjourna au Catelet, petite ville sur la limite. Il avait l'intention de se rendre de là directement à Valenciennes. Il partit un après-midi et bientôt se trouva dans une forêt assez considérable qui est entre ces deux villes. Comme il faisait une grande chaleur, il quitta la route et suivit des chemins couverts qui lui semblaient tracés dans la même direction et qui cependant s'en éloignaient. Dès qu'il s'en aperçut, il voulut rejoindre la route en prenant des sentiers de traverse. Il se trompa et ne fit que s'éloigner davantage ; il chercha à s'orienter, alla d'un sentier à l'autre et finit par s'égarer tout à fait.

Il marcha longtemps sans rencontrer personne ; car pendant la belle saison il n'y a dans les bois, ni charbonniers ni bûcherons. Gustave voyait avec chagrin que le soleil déclinait ; il avait besoin de repos, de nourriture, et ne savait quand il pourrait en trouver. Il commençait à s'inquiéter sérieusement, craignant d'être obligé de se coucher sans souper et sans autre toit que les feuilles d'un arbre ; mais il aperçut tout à coup un petit clocher de forme pyramidale ; en s'approchant il vit que c'était celui d'une chapelle.

Il était présomable qu'un village se trouvait dans les environs, et l'ap-

pétit de Gustave le sollicitait vivement d'aller chercher un gîte le plus tôt possible. Mais en passant devant la porte de la petite église, qui était entrouverte, l'ordre de son père lui revint à la mémoire.

— Voici une chapelle, se dit-il, je ne puis me dispenser d'y entrer ; j'ai même un double motif pour le faire ; je dois remercier Dieu d'avoir fait cesser mon embarras, et je dois aussi exécuter ce que mon père m'a prescrit.

Cédant à cette bonne inspiration le jeune homme entra dans le lieu saint. Il se mit à genoux en face de l'autel et pria Dieu avec ferveur, pour lui-même, pour son père, pour sa mère, et encore pour cette sœur qu'il se rappelait à peine avoir connue, et qu'il souhaitait tant de retrouver. Sans s'en apercevoir il termina sa prière ainsi à haute voix :

— Mon Dieu ! ma sœur et moi nous sommes sur la terre sans amis, sans parents, sans famille ; daignez réunir les deux pauvres orphelins, afin qu'ils ne soient pas seuls ici-bas. Cependant, ô mon Dieu ! si votre très sage volonté s'oppose à ce que je vous demande, je dirai toujours que votre saint nom soit béni !

Gustave ne s'était point aperçu qu'il n'était pas seul dans l'église. Près de lui était venu se placer le desservant de la chapelle, qui avait entendu sa prière, et qui admirait tant de résignation dans un jeune homme que son âge eût dû faire supposer impatient et fougueux ; il désira apprendre qui il était.

Au moment où Gustave allait sortir, le prêtre s'approcha de lui et le félicita de ses bonnes dispositions ; il lui proposa ensuite de lui faire voir en détail la chapelle, qui renfermait de véritables beautés. Gustave accepta poliment, et ne se repentit pas de ce qui n'était d'abord qu'un acte de complaisance. En effet, cet édifice très ancien avait été bâti avec beaucoup de soin, même de magnificence, par l'ancien seigneur du pays.

De son côté, le prêtre, en faisant voir au jeune homme inconnu la chapelle, avait seulement voulu lui faire une politesse : il en fut récompensé par le plaisir que lui causa la conversation instructive et variée de l'inconnu.

Comme le crépuscule commençait, ils quittèrent l'un et l'autre l'église, et le voyageur demanda où il pourrait trouver un souper et un gîte. Il avoua qu'il était égaré dans la forêt et qu'il ignorait tout à fait où il se

trouvait. Le prêtre lui répondit qu'il était curé de Saint-P..., village voisin, et qu'il desservait aussi cette chapelle. Puis il invita le jeune homme qui lui semblait doux, pieux et bien élevé, à accepter chez lui l'hospitalité pour cette nuit. Après quelques refus dictés par sa discrétion, Gustave consentit, et tous deux charmés l'un de l'autre arrivèrent au presbytère.

Dès que le curé eut donné à Gustave un souper qui rétablit ses forces épuisées par une longue marche, les deux convives recommencèrent à converser. Le jeune homme, devenu peu à peu confiant, conta son histoire, et parla de ses projets. Après qu'il aurait fait tous ses efforts pour découvrir sa sœur, il voulait s'établir dans quelque village, où il pourrait s'assurer des moyens d'existence et couler ses jours dans l'obscurité. Son hôte lui fit quelques objections, tâcha de lui prouver qu'avec les talents qu'il paraissait posséder déjà, son diplôme de docteur, et l'appui des anciens amis de son père, il pourrait arriver à un poste plus brillant que celui de médecin de village. Mais Gustave lui déclara qu'une vie simple, au milieu d'une population honnête et religieuse, les livres et l'étude, formaient toute son ambition. Le lendemain matin le curé lui demanda si ses idées de la veille s'en étaient allées avec les songes de la nuit ; Gustave persista, et affirma au curé qu'il nourrissait, depuis qu'il avait le malheur d'être orphelin, les projets qu'il lui avait communiqués.

— Hé bien ! s'il est ainsi, mon jeune ami, vous pouvez dès à présent les réaliser. Le médecin qui résidait dans ce village est mort il y a trois mois, il n'est pas remplacé, car dans ces malheureux temps les docteurs deviennent rares ; que n'essayez-vous de lui succéder ? Il vivait ici fort honorablement ; cependant il avait, je crois, plus de bonne volonté et de probité que de science. Je pense que vous êtes aussi honnête, mais plus savant que lui : fixez-vous dans ce village ; je vous prédis un prompt succès.

— Mais il me faut trouver tout de suite une maison, un mobilier, me donner un ménage, et en vérité je ne suis pas assez riche pour cela.

— Ce n'est pas nécessaire ; si vous consentez à faire une tentative, je vous offre pour trois mois et plus l'hospitalité que vous avez bien voulu accepter hier : seulement vous consentirez, pendant ce temps, à donner vos soins à tous les pauvres de la commune.

— Quelle proposition me faites-vous là ? Le premier devoir d'un mé-

decin n'est-il pas de soigner gratuitement tous ceux qui ne peuvent le payer ! Du moins c'est une des leçons que m'a laissées mon père, et je me ferais scrupule d'y manquer.

Le curé, de plus en plus charmé de son nouvel ami, le détermina à accepter ses offres. Gustave s'établit chez le curé, et sous son patronage il fut bientôt le médecin en titre du village et de tous les environs. Les talents dont il fit preuve lui acquirent une belle réputation, et à trois lieues à la ronde on ne parlait que de *M. le docteur Gustave*. Tel était le nom que lui avait d'abord donné le curé, et que tout le monde avait adopté.

Quelques mois après, grâce aux succès du docteur, nous le voyons établi, avec une vieille servante, dans une petite maison blanche, voisine du presbytère. Il a un cheval pour aller faire au loin ses visites.

Le jeune docteur avait voulu, par piété filiale, aller faire des recherches sur le sort de sa petite sœur ; mais le curé lui avait prouvé qu'il valait mieux y employer quelque homme d'affaires. Il donna donc ses instructions à un ancien procureur, qui au bout de quinze jours lui fit savoir : « Que deux des voisins de sa mère lui avaient dérobé ce qu'elle possédait en mourant ; que la petite fille avait été recueillie et adoptée par une dame fort honnête qui, lors de l'invasion ennemie de la même année, avait quitté le pays. Que sans doute les deux voisins savaient quelle était cette femme, car on leur avait entendu dire que la petite se trouvait en bonnes mains ; qu'ils étaient morts tous deux, l'un l'année précédente, l'autre cinq ans auparavant. »

Après avoir reçu cette missive, Gustave se dit que la Providence seule pourrait lui rendre sa sœur ; il se résigna et se livra tout entier à l'accomplissement des devoirs que lui imposaient sa profession et son esprit de charité.

Avec le temps le docteur vit encore augmenter sa clientèle. D'abord il n'avait soigné que les paysans. Les demi-bourgeois campagnards, les gens de la ville qui venaient là passer la belle saison, riaient quelque peu d'un Hippocrate qui n'avait pas de barbe. Cependant, comme il était presque le seul dans le canton, nombre de ceux qui avaient d'abord dit qu'ils ne pouvaient s'en remettre du soin de leur santé à un écolier, se virent contraints d'en essayer faute de mieux ; et dès qu'on connaissait notre docteur, on ne le quittait plus ; d'autres personnes furent ramenées par sa grande ré-

putation de charité et de piété. En effet, il était à la fois le médecin de l'âme et du corps. Il savait toujours appeler l'attention de ses malades sur les idées religieuses ; qu'il y eût ou non du danger, il persuadait que la meilleure disposition pour guérir, c'était d'être en paix avec Dieu. Aussi, même dans les cas les plus simples, l'on appelait presque toujours le pasteur en même temps que lui, ou on allait le trouver après deux ou trois de ses visites. Le digne prêtre se plaignait, en badinant, de n'avoir que peu de chose à faire.

— Son exemple, disait-il, fait taire les demi-savants, qu'il peut facilement confondre ; il encourage les jeunes gens qui veulent le bien sans l'oser ; et ses discours pleins de raison et de piété disposent tellement l'âme de ses malades, que je n'ai presque plus rien à gagner sur eux. Enfin, il est aussi souvent que moi dans notre église ou à la chapelle de la forêt !

Un jour Gustave fut appelé chez une vieille dame nommée madame Gervais. C'était une ancienne fermière, jouissant d'une grande aisance, qui vivait dans une belle maison faisant partie d'un petit hameau, à une lieue du village. Elle avait toujours montré beaucoup d'éloignement pour un si jeune médecin. Le motif de sa répugnance n'était que trop légitime : elle avait eu une fille chérie, qui était morte dans ses bras par suite d'un traitement absurde prescrit par un jeune chirurgien ; elle aimait mieux se passer de secours que de recourir à notre docteur, dont la vue, disait-elle, eût rendu toute vive une douleur que dix années avaient amortie.

Cependant, comme l'âge lui causait des incommodités assez fréquentes, sa fille Cécile, qu'elle avait auprès d'elle, avait obtenu la permission d'écrire au docteur ; elle s'était empressée de lui envoyer un billet poli, qui l'invitait à passer chez sa mère. Elle avait sagement fait de se hâter, car tandis que Gustave, approchant du hameau, regardait avec plaisir les trois lignes d'écriture qui lui ouvraient une maison importante, la conversation suivante avait lieu à son sujet.

— Ma chère Cécile, je regrette d'avoir consenti que tu écrivisses à ce jeune homme ; je l'attends avec répugnance ; je me dis qu'il doit ressembler à celui qui m'a fait tant de mal, et que sa vue va renouveler tous mes chagrins.

— Moi, je suis au contraire on ne peut mieux disposée à son égard ;



l'on dit beaucoup de bien de lui, puis il s'appelle Gustave, et vous savez bien que c'était le nom de mon frère.

— Ce n'est pas là une bien bonne raison pour avoir confiance dans un médecin ! Écoute, je vais t'en donner une meilleure pour douter du moins de son empressement à venir : tu lui as écrit que je l'attendais à midi, et il est midi et demi, tout à l'heure ; c'est un grand défaut pour un médecin de ne pas être exact.

— Vous savez bien, ma mère, que cette pendule avance d'environ trois quarts d'heure ; je vois au cadran solaire qu'il n'est pas encore midi ; et, tenez, il me semble que j'entends frapper à la porte. Je vais voir, par la fenêtre, qui entre. Ah ! c'est un jeune homme que je ne connais pas ; sans doute c'est le médecin.

— Est-il petit ? est-il vif ? a-t-il des cheveux blonds ?

— Je ne puis vous le dire, car il monte l'escalier.

On annonça M. le docteur Gustave ; au grand soulagement de madame Gervais, elle vit entrer un jeune homme d'une taille élevée, qui avait des yeux et des cheveux noirs, une figure agréable, mais sérieuse. C'était l'opposé de ce qu'elle craignait. Il s'empressa d'interroger madame Gervais sur la maladie qui l'avait fait appeler ; il lui prescrivit un traitement, et après l'avoir remerciée de sa confiance il se disposa à se retirer.

Pendant la conversation qui avait eu lieu, Cécile était restée les yeux fixés sur le docteur ; elle examinait son visage avec l'attention la plus scrupuleuse. Enfin, au moment où il prenait son chapeau, elle le pria d'une voix fort émue de vouloir bien écrire le traitement qu'il fallait suivre. Madame Gervais lui fit observer que ce traitement était la chose la plus simple du monde, et qu'elle l'oublierait d'autant moins que plusieurs années auparavant un médecin de la ville le lui avait déjà prescrit.

— Je serai plus sûre de ne rien omettre, ma mère, lui dit-elle ; et elle courut chercher tout ce qui était nécessaire pour écrire.

Le docteur écrivit son ordonnance, la signa ; la jeune fille s'en empara avidement, et à peine eut-elle jeté les yeux sur la signature, qu'elle poussa une exclamation de joie et présenta à Gustave un petit livre, en lui disant :

— Je vous prie, examinez bien ce livre.

Le médecin la regarda fort étonné. Madame Gervais elle-même ne comprenait rien à la conduite singulière de Cécile.

Cependant le docteur ouvrit le livre ; c'était une *Journée du Chrétien*, qui n'avait rien que de fort ordinaire. Mais dès qu'il eut tourné la première page, il pâlit et lut à haute voix ces mots : *Ce livre a été donné par moi à ma petite sœur Julie. Gustave Brichaud, 15 mars 1794.*

— Grand Dieu ! Mademoiselle, d'où vous vient ce livre que j'ai donné il y a si longtemps à ma sœur, à la pauvre enfant que j'ai perdue ! Elle aurait votre âge. Quoi ! seriez-vous... ? Mais non, vous vous appelez Cécile.

— Non, non, je ne m'appelle pas Cécile, je m'appelle Julie ! mon cher frère ! et elle se jeta dans les bras que Gustave, baigné de larmes, ouvrait pour la recevoir. — Et mon père ? reprit-elle.

Gustave baissa les yeux.

— Hélas ! s'écria la jeune fille, je l'ai bien peu connu, mais je le verrai là-haut.

Madame Gervais était pleine de joie et d'émotion.

— Mon enfant, dit-elle à Julie, le ciel te récompense de ta piété et de ta bonne conduite ; mais dis-moi ce qui a pu te faire deviner que le docteur pouvait être ton frère ?

— Oh ! ma chère bienfaitrice, vous le savez : chaque fois que j'entendais parler d'un jeune homme s'appelant Gustave, il s'élevait dans mon cœur une lueur d'espérance que ce serait mon frère ! Aujourd'hui, j'avais un motif de plus : le jeune homme que nous attendions s'appelle Gustave, et il est médecin. Quelle a donc été mon émotion quand, en le voyant, il m'a semblé retrouver sur sa figure et dans l'ensemble de sa personne l'image du père dont j'ai conservé un vague souvenir. C'est pour cela que j'ai voulu faire écrire et signer au docteur son ordonnance, car je n'aurais pas osé lui présenter le petit livre si je n'avais été auparavant certaine qu'il fût mon frère.

Le frère et la sœur se firent mille questions. Julie, qui avait quitté sa famille à cinq ans, ne conservait la mémoire de rien. Ce fut madame Gervais qui apprit à Gustave que peu de temps après avoir perdu sa fille unique, un après-midi qu'elle allait gémir sur le tombeau de cette enfant si regrettée, elle avait trouvé la petite Julie qui pleurait aussi assise près d'une tombe nouvellement recouverte.

— Je me dis, continua-t-elle, que cette enfant venait peut-être de perdre sa mère, comme moi j'avais perdu ma fille. J'allai à elle ; les réponses

naïves qu'elle fit à mes questions me touchèrent et me firent voir en même temps que j'avais bien deviné. Je l'emmenai avec moi ; le soir, lorsque je voulus la reconduire, j'appris avec étonnement que la pauvre orpheline, jetée dans mes bras par la providence de Dieu, n'avait dans le pays ni parents, ni amis, ni personne qui s'intéressât à elle. Je résolus de la garder provisoirement avec moi. La petite me parlait de son frère, de son père, qui était à l'armée, et je pensais qu'ils viendraient la réclamer ; je laissai donc mon nom et ma demeure au propriétaire de la maison à côté de celle où était morte votre mère. J'aurais voulu avoir quelques papiers, quelques effets du moins, comme signe de reconnaissance, je ne trouvais rien ; l'on me dit que tout avait été vendu ; heureusement la petite avait dans la poche le livre que vous lui aviez donné. Vous le savez, personne ne réclama l'enfant : je m'attachai à elle, je lui donnai le nom de la fille que j'avais perdue, et bientôt elle la remplaça tout à fait dans mon cœur. Cependant, je fis demander plusieurs fois à l'homme auquel je m'étais adressée si l'on ne faisait pas de recherches relativement à Julie, car je me faisais scrupule de l'enlever à sa famille ; l'on me répondit toujours qu'on n'en faisait point.

— Les misérables ! s'écria Gustave : pour profiter des effets volés ils séparaient la fille du père, et le frère de la sœur.

Madame Gervais lui expliqua ensuite qu'elle avait quitté le pays lors de l'invasion, et que résolue à ne pas retourner dans la maison où elle avait perdu sa fille, elle s'était établie dans ce hameau.

Gustave raconta aussi son histoire, et dit en terminant :

— C'est à mon père que je dois d'avoir enfin retrouvé ma sœur ; s'il ne m'eût recommandé et pour ainsi dire imposé la sainte pratique de ne jamais passer devant le temple du Seigneur sans y faire une courte prière, je ne serais pas aujourd'hui le médecin de cette commune, et vous n'auriez pu m'appeler près de vous.

Bientôt madame Gervais eut deux enfants au lieu d'un ; elle vécut longtemps avec Julie et Gustave ; et en mourant elle leur laissa sa fortune.



**Dix-huitième partie**

**L'enfant qui prie**

**T**HÉRÈSE, VEUVE D'UN pauvre journalier, était restée chargée de cinq enfants, et pour les faire vivre n'avait que son travail. Un matin, elle donna à chacun des trois aînés, qui allaient à l'école de charité, un petit morceau de pain bien dur, en leur disant :

— Mes enfants, priez Dieu et Notre-Seigneur Jésus-Christ, protecteur de l'enfance, de venir à notre secours, car voilà tout ce qu'il y a dans la maison ; je n'ai pas de viande, pas de pain, pas seulement un œuf, et je ne sais comment nous pourrions dîner. Allez, mes enfants, le bon Dieu a dit :  *invoquez-moi dans le besoin et je vous secourrai ;* demandez-lui son secours.

L'aîné des fils de Thérèse était le petit Charles, qui avait à peine huit ans. Il conduisait avec lui Théodore, plus jeune que lui de trois années, et s'en allait bien affligé. Il passa devant la porte de l'église ; en voyant qu'elle était ouverte, il songea à la recommandation de sa mère, il entra et alla avec son frère s'agenouiller sur les marches de l'autel, dans la chapelle du Saint-Sacrement. Comme il ne voyait personne, il pria ainsi à haute voix :

— « Ô Jésus ! qui aimez tant les petits enfants, venez à notre secours ; nous sommes cinq à la maison, et notre maman n'a plus rien à nous donner, elle n'a plus de viande, plus de pain, pas même un œuf. Vous avez

promis de nous secourir si nous vous le demandions, je viens donc vous demander de nous donner à manger, ainsi qu'à notre bonne mère. »

Les deux petits enfants allèrent ensuite à l'école et revinrent à l'heure du dîner.

En entrant, ils virent sur la table deux grands pains ronds, un morceau de viande bien cuite et une corbeille pleine d'œufs.

— Ah ! maman, s'écria le petit Charles, le bon Dieu nous a entendus ! Est-ce un ange qui a apporté tout cela par la fenêtre ?

— Dieu a entendu ta prière, mon cher fils, répondit la mère, mais il n'a pas besoin d'envoyer un ange du ciel pour nous secourir, il a des ministres sur la terre. Pendant que tu priais à la chapelle du Saint-Sacrement, M. le curé t'écoutait ; il a eu pitié de notre détresse, s'est tout de suite occupé de me procurer un travail avantageux et m'a remis provisoirement, pour pourvoir à nos besoins, dix francs avec lesquels j'ai acheté ce que tu vois sur la table ; j'espère qu'à l'avenir rien ne nous manquera ; mettons-nous donc tous à genoux et remercions Dieu qui vient au secours des malheureux quand ils l'invoquent avec confiance.



## **Dix-neuvième partie**

### **La mendiante**

**U**NE DAME HÉRITA d'un de ses parents, qui laissait une grande fortune. Ce parent était le seigneur d'un village, où il possédait un beau château. Avant de mourir, il recommanda à la dame de faire sur ses biens une pension de cent écus à la famille la plus charitable du village.

Au bout de quelque temps, la dame fit annoncer qu'elle allait venir prendre possession du château ; et deux jours avant celui qu'elle avait fixée, l'on vit dans le village une pauvre femme étrangère qui allait de porte en porte demander l'aumône. Dans la plupart des maisons, on lui répondait durement que le pain était cher, et qu'il n'y en avait pas de trop. Dans d'autres, tout en la rudoyant, on lui donnait quelque liard ou quelque morceau de pain moisi, quelques pommes à moitié gâtées. Enfin, elle arriva près d'une cabane habitée par un paysan, sa femme et leur petit enfant. Comme la pauvre femme grelottait de froid, et qu'elle avait la figure et les mains toutes violettes, tant elle souffrait de la rigueur de la saison, le paysan, sitôt qu'il la vit à sa porte, lui dit d'entrer et de se chauffer à son feu. Puis il lui versa un verre de vin, sa femme lui coupa un morceau du peu de pain qu'elle avait chez elle, et le lui donna, avec une tranche de jambon. Le petit enfant aussi se montra charitable et lui offrit la moitié d'un



morceau de galette que sa mère venait de lui donner. La pauvre s'en alla en les bénissant.

Le surlendemain, l'on apprit que la dame du château venait d'arriver et les habitants du village furent invités par elle à dîner. On les introduisit tous dans une salle à manger, où il y avait une grande et une petite table. Celle-ci était couverte des mets les plus exquis ; sur la grande il y avait beaucoup d'assiettes couvertes.

La dame fit placer à cette table tous les gens du village, à l'exception de la famille qui avait secouru la mendiante, puis elle dit :


— Mon parent, qui m'a laissé ce château, m'a ordonné de faire une rente de cent écus au plus charitable d'entre vous. Pour pouvoir remplir ses volontés, j'ai voulu vous éprouver. C'est moi qui avant-hier ai parcouru le village sous l'habit d'une pauvre. Chacun de vous peut se rendre justice, et se dire s'il m'a bien accueillie. Je n'ai trouvé de charitable que ce pauvre homme, sa femme et son fils ; aussi auront-ils la rente de cent écus tant que l'un d'eux vivra. Je leur dois aussi un dîner ; qu'ils se mettent avec moi à cette petite table je vais le leur rendre le mieux qu'il me sera possible. Quant à vous autres, vous trouverez sur vos assiettes la juste récompense de ce que vous m'avez donné ; vous pouvez lever les couvercles.

Les paysans n'étaient pas fort satisfaits de ce discours, ils le furent encore moins de ce qu'ils trouvèrent devant eux ; ceux qui n'avaient rien donné virent leurs assiettes absolument vides ; les autres trouvèrent l'objet même qu'ils avaient remis à la pauvre ; l'un une croûte de pain, l'autre une pomme pourrie, l'autre un mauvais liard. Enfin un méchant petit garçon qui avait jeté à la pauvre l'os qu'il rongait, trouva cet os qu'elle avait ramassé. La dame, après s'être amusée de leur surprise, ajouta : — N'oubliez pas que vous serez ainsi récompensés dans l'autre monde.



## **Vingtième partie**

### **Les loriots**

HIVER ÉTAIT TRÈS rigoureux ; Robert et Berthe, frère et sœur, avaient reçu chacun de leurs parents un petit sac de blé, pour aller le porter au moulin et en rapporter la farine nécessaire pour faire le pain de la famille. – Allez, mes enfants, leur avait dit la mère, et faites-vous bien rendre votre compte, car la farine est chère cette année. Je promets à celui de vous deux dont le sac sera le mieux rempli une petite galette que je ferai cuire en même temps que notre pain.

Berthe et Robert eurent grand soin de ne pas perdre de grains dans la route ; mais en arrivant au moulin, Berthe vit au pied de la haie dont était clos le jardin du meunier un grand nombre de petits oiseaux qui cherchaient de quoi manger et ne trouvaient rien : l'année avaient été mauvaise pour les animaux comme pour les hommes. En regardant ces oiseaux, Berthe laissait tomber à terre quelques grains ; ils vinrent se les disputer jusque sous ses pieds. – Ah ! mon frère, dit-elle, vois donc, ce sont les pauvres loriots qui nous amusaient tant par leur vivacité et leur ramage l'été dernier. En vérité, je ne puis les laisser mourir de faim ; et en parlant ainsi elle leur jeta deux ou trois poignées de blé ; les oiseaux se précipitèrent dessus comme des affamés.

– Tu viens de faire quelque chose de beau, répondit Robert. D'abord

tu as perdu tout droit à la galette, car moi qui ai plus de blé, j'aurai certainement plus de farine ; ensuite, tu as donné trois poignées de grains, pourtant tu sais qu'il est très cher, et qu'à la maison nous n'en avons pas beaucoup. Va, nos parents te gronderont ; tu avais bien besoin de te laisser aller à cette sottie compassion ! – Mon cher frère, répliqua Berthe, je tâcherai que personne ne souffre du plaisir que j'ai eu à nourrir ces oiseaux. D'abord, toi tu y gagneras la galette, et quant à nos parents, pour les indemniser de ce que je leur ai enlevé, j'irai ce soir me coucher sans souper. Robert, en entendant cette réponse, se moqua de sa sœur, et ses plaisanteries ne cessèrent pas jusqu'à ce qu'ils fussent arrivés au moulin.

On fit moudre aussitôt ce qu'ils apportaient ; lorsqu'on leur rendit leur farine, il arriva une chose étrange. Robert trouvait exactement son compte, et cependant Berthe avait plus de moitié en sus. On fut obligé de lui prêter un autre sac. – Bon Dieu ! dit Robert, d'où peut provenir cette augmentation ? n'est-ce point un miracle que Dieu a fait en faveur de ma sœur, parce qu'elle a secouru de pauvres créatures ! Oh ! je me repens de l'avoir blâmée, et de m'être moqué d'elle. Elle a bien fait, puisque Dieu l'a récompensée. Berthe, qui était fort pieuse, se montrait aussi disposée à concevoir la même idée ; mais le meunier leur dit : – Enfants, ce qui s'est passé n'a rien de surnaturel. J'étais derrière la haie de mon jardin quand vous êtes arrivés au moulin. J'ai entendu votre conversation ; j'ai pu juger de la bonté du cœur de Berthe, et j'ai voulu la récompenser. Cependant, vous devez conserver la même reconnaissance envers la Providence divine, puisque dans cette circonstance je ne suis que son instrument, et que c'est elle qui, pour vous encourage au bien, m'a inspiré la volonté et donné le pouvoir de récompenser la charité de Berthe.



# **Table des matières**

<b>I Dieu</b>	<b>2</b>
<b>II La pluie</b>	<b>5</b>
<b>III La source</b>	<b>8</b>
<b>IV Les pommes</b>	<b>11</b>
<b>V L'envieux</b>	<b>14</b>
<b>VI Les cailloux</b>	<b>17</b>
<b>VII La pierre</b>	<b>20</b>
<b>VIII Le pain</b>	<b>23</b>
<b>IX Le clou</b>	<b>26</b>
<b>X L'écu</b>	<b>29</b>
<b>XI L'aveugle</b>	<b>32</b>
<b>XII Les trois brigands</b>	<b>35</b>
<b>XIII La mésange</b>	<b>38</b>
<b>XIV Les marrons</b>	<b>40</b>
<b>XV Le pain et l'eau</b>	<b>43</b>

Une édition

**BIBEBOOK**

[www.bibebook.com](http://www.bibebook.com)

Achévé d'imprimer en France le 5 novembre 2016.